Municipalité de

ST FERDINAND

ISSN 1499-9382

INFORMATIONS MUNICIPALES

Vol. 10 - No. 4
novembre 2010

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERDINAND

En vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal, le maire doit présenter son rapport sur la situation financière de la municipalité quatre semaines avant l'adoption du budget. En conséquence, c'est avec plaisir que je vous transmets aujourd'hui les états financiers de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2009 ainsi que le rapport du vérificateur sur ces états et le dernier programme triennal d'immobilisations, les indications préliminaires sur les résultats d'exploitation pour l'exercice de 2010 ainsi que les orientations générales du budget 2011 et le prochain programme triennal d'immobilisations. Je dépose également une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 $. Enfin, je mentionne la rémunération et l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité.

1. ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2009 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Recettes	2 848 775 $
Dépenses	3 061 440 $
Immobilisations et affectations	417 504 $
Surplus de l'exercice	204 839 $

De l'avis du vérificateur, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2009.

Le programme triennal d'immobilisations 2009-2010-2011 comportait des travaux d'amélioration des routes, de remplacement d'un quai, l'achat d'un photocopieur et d'un tracteur pour la voirie qui ont été réalisés en 2009.

2. INDICATIONS SUR LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE DE 2010

Nous sommes à compléter l'analyse budgétaire pour l'année 2010. À ce moment-ci, il est difficile de prévoir les résultats (surplus ou déficit).

Les projets suivants ont été réalisés en 2010 :

1- construction d'une nouvelle rue (accès route 165)
2- caractérisation de l'eau potable du réseau de Vianney
3- prolongement du réseau d'égout rue Principale Nord
4- achat d'une barge et d'une remorque
5- achat d'une remorque fermée

3. ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET POUR L'EXERCICE 2011

Les orientations du conseil pour le prochain budget sont :
- relocalisation de l'hôtel de ville et/ou de la caserne
- entretien des routes
- asphaltage des accotements de la rue Principale

4. LISTE DES CONTRATS

Je dépose une liste de tous les contrats de plus de 25 000 $ conclus depuis le dernier rapport sur la situation financière de la municipalité. Cette liste comporte également tous les contrats de plus de 2 000 $ conclus avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale dépassant 25 000 $.

5. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES ÉLUS

La rémunération annuelle du maire est de 10 000 $ et celle de chaque conseiller est de 3 333.32 $. En plus de cette rémunération, une allocation de dépenses est versée aux membres du conseil. Celle du maire est de 5 000 $ et celle des conseillers est de 1 666.68 $.

Les sessions du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand se tiennent le premier lundi de chaque mois. Bienvenue à toutes et à tous.

Le maire de Saint-Ferdinand
Donald Langlois
Le 1er novembre 2010

Message du maire Donald Langlois

Bonjour à vous tous,

Dans un mois, nous serons rendus presque à la fin de 2010. Le mois de novembre, est le mois du souvenir de nos défunts, prenons quelques minutes pour penser à tous ceux qui nous ont quittés. De plus cette semaine, lors de l'incendie à la Villa du Lac William (HLM) de St-Ferdinand, la communauté a perdu un concitoyen et ce malgré le bon travail des pompiers. Je souhaite mes condoléances à tous les parents et amis.

Je tiens à féliciter tous les organismes communautaires qui tout au courant de l'année organise des activités pour les citoyens. Merci de prendre de votre temps pour rendre la joie de vivre dans la communauté et qui permet aux citoyens d'oublier leurs tracas.

La municipalité a souligné de travail de deux personnes qui ont fêté 25 ans de loyaux services à la municipalité, soit Sylvie Tardif et Jean Gardner. Merci à Sylvie et Jean pour votre implication et ténacité. Lorsque vous rencontrerez Sylvie ou Jean, ne vous gênez pas pour les remercier pour les services rendus.

Je tiens aussi à remercier la population qui en général reste calme dans le dossier concernant le parc éolien de l'érable. Je crois que le gouvernement rendra sa réponse seulement après avoir reçu celle du tribunal administratif.

Mais j'aimerais vous transmettent quelques données de recherche que la MRC a faite à savoir pourquoi nous devrions appuyer et approuver ce projet :

• concernant la densité des éoliennes :

Municipalité	Superficie En kilomètre carré	Nombre éoliennes	Densité éoliennes par kilomètre carré
Murdocville	64.68	60 (96)*	0.93 (1.48)*
Métis sur mer	112.55	73	0.65
Cap-Chat	183.13	76	0.42
Carleton	214.78	73	0.34
Saint Ulric+Saint-Léandre			
Matane	435.93	145	0.33
Parc éolien du moulin	397.23	78	0.20
Parc éolien communautaire de Val-Élo St-Gédéon	64.17	12	0.19
Par éolien de l'érable	308.9	50	0.16

* le chiffre en parenthèse inclus les éoliennes d'un projet en préparation (selon le site internet du MRNF)

Nous sommes le parc éolien ou nous retrouvons la moins grande densité au kilomètre carré.

(suite à la 3)

Un Grand Merci à la Croix-Rouge Canadienne pour sa délicatesse et son attention auprès des locataires de la Villa du Lac William (HLM) lors du sinistre survenu le 18 novembre dernier.

Gérard Lessard
Président

Ce bulletin d'information municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

Responsables du bulletin : Bernard Barlow et Renée Vigneault
Collaboratrices : Sylvie Tardif et Michèle Lacroix
Conception et mise en page : Gérard Lessard
Impression : Imprimerie Fillion enr.
Tirage : 1000 copies
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2010
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2010

Prochaine réunion du conseil municipal de St-Ferdinand

lundi, le 6 décembre 2010 à 19h00 à la salle du conseil

Message du maire *(suite de la 2)*

• concernant la densité de population :

Municipalité	superficie en kilomètre carré	population (2009)	densité d'habitants /kilomètre carré
Parc éolien des moulins	397.23	26375	66.40
Saint-Ulric, Saint-Léandre Matane	435.93	16760	38.45
Parc éolien communautaire de Val-Élo St-Gédéon	64.17	1997	31.12
Carleton	214.78	4088	19.03
Cap-Chat	183.13	2729	14.90
Murdocville	64.68	856	12.82
Métis sur mer	112.55	1207	10.82
Parc éolien de l'érable	308.9	3158	10.22

Sans compter qu'en 2001, la population de l'ex-municipalité de Vianney étaient de 176 habitants avant la fusion avec St-Ferdinand et Bernierville. C'était la municipalité la moins populeuse de la MRC de l'Érable. Le territoire de l'ex Vianney s'étendait sur 55.11 kilomètres carrés avant la dite fusion. La densité d'habitants au kilomètre carré était donc de 3.2, soit la plus faible de la MRC de l'Érable et beaucoup plus faible que tous les territoires ci-haut.

• concernant le respect de la proximité d'éoliennes :

0-400 mètres :	1 (chalet avec contrat d'option)
401-500 mètres :	2 (chalets avec contrat d'option)
501-600 mètres :	3 (dont 1 maison avec contrat d'option et 2 chalets dont 1 chalet avec contrat d'option)
601-800 mètres :	12 (10 maisons dont 8 avec contrat d'option et 2 chalets dont 1 chalet avec contrat d'option)
801-1000 mètres :	31 (dont 5 chalets)
1001-1500 mètres :	110
1501-2000 mètres :	20

Il y a donc peu de maisons à proximité des éoliennes. Seulement 11 maisons et 7 chalets se retrouvent à moins de 800 mètres d'une éolienne. Parmi ces 18 habitations, 14 propriétaires ont signé des contrats d'option et sont en faveur du projet. Les distances volontairement respectées dépassent largement les exigences du RCI et de la MRC de l'Érable et les distances appliquées généralement ailleurs au Québec.

Si nous comparons la distance entre l'éolienne et les habitations du parc des moulins à celui de l'érable ou il y aura 43 habitations ou plus à moins de 600 mètres d'une éolienne et 222 habitations ou plus à moins de 1500 mètres, contre 6 habitations à moins de 600 mètres et de 159 habitations à moins de 1500 mètres d'une éolienne pour celui de la MRC de l'érable. Il me semble que nous avons respecté l'intimité des gens.

Voici 3 points importants que je tenais à vous transmettent pour que vous puissez accueillir l'acceptabilité du projet du par éolien. Il me semble important d'approuver ce projet si nous ne voulons pas devenir une municipalité dévitalisée et presque fantôme comme Murdocville lors de la fermeture d'une mine. Arrêtons d'envier les agriculteurs qui recevront de plus grands de profits, car la municipalité profitera aussi de redevances. La municipalité a négocié un $1000.00 de plus par mégawatts, pour un total de $ 1800.00 du mégawatt et un $200. du mégawatt pour les organismes communautaires. La municipalité recevra donc $ 111,0000 par année et de plus un $20,000 sera partagé entre les organismes communautaires des trois municipalités. Il est plus que tant que nous acceptions ce projet pour l'avenir de notre municipalité. Ne passons pas à côté.

Liste des artisans du
Marché de Noël
du 4 décembre de 10h00 à 16h30
à la Salle Communautaire de St-Ferdinand

Suzanne Lord, création de bijoux
Kathleen Grenier, Une fée au grenier, création de bijoux de fantaisie
Denise Proulx, arrangement floral
Anne Gosselin, confection de carte de Noël
Renaud Sauvé, céramiste, porcelaine
Line Pinette, création de bijoux
Geneviève Thériault, Atelier au grain de bois, peinture sur vaiselle, sac écolo
France Gardner, Chèvrerie de France, produits corporels à base de lait de chèvre
Steeve Vallée, Fromagerie La Bourgade, fromagier
Béatrice Duc, Au Délice de chez-nous, produits de boulangerie
Marc Simoneau, vente de sapins semi-cultivés
Josée Cadieux, tricot de laine d'alpaga
Diane Marcoux, Produits de l'érable St-Ferdinand B, produits de l'érable
Claire Leblanc, Le Clapier C.L.G., produits du lapin
Roger Dulude, Vignoble Les Côtes du Gavet, vignoble
Émilie Pinette, Audrey Hudon, ado déco, pour Opération Enfants Soleil
René Côté, Les Viandes Lystania, produits de l'autruche
Huguette Blondeau, Les Dames de l'Amitié, mocassins
Laurette Garneau, Monique Carrier, tricot et artisanat
Gisèle Brochu, couture
Geneviève Giroux, vêtements recyclés
Stéphanie Roy, cadeau gourmand
Carmen Lemelin, chapelière

Résumé de certaines décisions du conseil

Ce résumé n'est pas le procès-verbal des délibérations du conseil, c'est un compte rendu sans plus.

Réservation à même le budget 2010 de 24 240 $ pour les équipements d'assainissement des eaux.

Publication du rapport du maire sur la situation financière dans le bulletin d'informations municipales.

Acceptation de la demande de dérogation mineure de Mario Faucher pour le 4330 route du Domaine du Lac afin de régulariser l'implantation de la résidence avec une marge de recul latérale du coin avant droit de 1,64 m au lieu de 2 m ce qui représente une dérogation de 0,36 m par rapport à la réglementation en vigueur.

Inscription de Renée Vigneault et Michèle Lacroix à la journée de formation « Comment réaliser un processus de recrutement, de sélection et d'embauche efficace? qui aura lieu le 4 novembre à Plessisville au coût de 65 $ par personne (taxes en sus).

Inscription de Donald Langlois à la journée de formation « Les ressources humaines, une rentabilité humaine! » qui aura lieu le 9 novembre à Victoriaville au coût de 95 $ (taxes en sus).

Demande au ministère des Transports, directions régionales de Chaudière-Appalaches et de la Mauricie – Centre-du-Québec du montant exact de la subvention relative au transport adapté aux personnes handicapées à transférer de Transport adapté de la région de l'Amiante vers La Corporation de transport La Cadence.

Mandat à Gérard Garneau, conseiller municipal et Manon Cartier de La Corporation de transport La Cadence pour négocier le transfert de Transport adapté de la région de l'Amiante.

Adoption du règlement no 2010-99 modifiant le règlement de zonage no 209 de l'ex-village de Bernierville relativement à la zone 7 S/C.

Achat d'une remorque fermée chez Thetford Autos et V.R.

Adhésion à la Corporation des chemins Craig et Gosford pour 2010 et paiement de la cotisation de 500 $.

Adhésion à Tourisme Centre-du-Québec pour 2011 et paiement de la cotisation de 423.28 $.

Remise de 829 $ au Comité de gestion du lac provenant des descentes de bateaux à la marina durant l'été 2010.

Renouvellement des assurances municipales avec la Mutuelle des municipalités du Québec pour un montant de 37 997 $.

Achat de deux billets pour le brunch annuel de l'Unité Domrémy de Plessisville qui aura lieu le 28 novembre à Plessisville au coût de 15 $ par billet.

Demande à la Commission de toponymie d'officialiser le nom de rue « rue de l'Érablière » pour désigner une nouvelle voie de communication.

Autorisation des travaux de rechargement du 2e rang Sud.

Approbation de l'état des arrérages de taxes au 1er novembre 2010 pour un montant de 141 532.81 $.

Transmission d'un dernier avis aux neuf contribuables ayant des arrérages de taxes datant de 2008 à 2010 et mandat à Me Luc Ouellette pour collecter ces contribuables si le délai accordé n'est pas respecté.

Demande de soumissions auprès d'au moins deux soumissionnaires pour la collecte et le transport des boues des installations septiques à partir de l'année 2011 pour une période de quatre ans.

Utilisation du site d'enfouissement de la régie intermunicipale de la région de Thetford Mines comme lieu de disposition des boues septiques provenant des installations septiques pour la période du contrat émis pour la collecte et le transport des boues des installations septiques.

Avis de motion de la présentation d'un projet de règlement concernant la gestion des fosses septiques.

Acceptation des emplacements des boîtes postales communautaires proposés par Postes Canada sur les propriétés de la municipalité et information à Postes Canada que la

(suite à la 5)

BUREAU MUNICIPAL

821, rue Principale • Saint-Ferdinand, Qc • G0N 1N0
Téléphone : 418-428-3480
Télécopieur : 418-428-9724

Courriel : info@municipalite.saint-ferdinand.qc.ca
Site web : www.municipalite.saint-ferdinand.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :
Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 13h00 à 16h30
et le jeudi soir de 18h00 à 21h00

RECOMMANDATIONS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS POUR LA PÉRIODE HIVERNALE

Avec l'arrivée de l'hiver, le Service des travaux publics doit s'assurer de répondre à vos attentes en regard des opérations de déneigement.

Afin de faciliter ces opérations et de minimiser les bris, il est important de bien baliser votre propriété et de procéder aux protections hivernales adéquates de vos biens et aménagements.

Balisage

- toute propriété doit être balisée sur toutes ses faces adjacentes à une rue, une route, un rang ou autre chemin public dont l'entretien est à la charge de la municipalité;
- les balises en bois, métal, fibre ou toute autre matière dont la hauteur doit excéder de deux mètres le niveau de la chaîne de rue, du trottoir ou du terrain privé, doivent être en nombre suffisant et maintenues en place du 15 novembre au 15 avril;
- tous les aménagements, de quelque nature que ce soit (ex. : murs de soutènement, escaliers, etc.), situés près des espaces de déneigement doivent également être balisés clairement afin d'éviter le bris de ceux-ci.

Les matériaux utilisés pour le balisage doivent avoir la robustesse nécessaire pour résister au poids de la neige poussée par les équipements de déneigement.

S'il survient un bris à la propriété privée et que les recommandations n'ont pas été suivies, les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

En cas d'un bris à la propriété dû au déneigement, il est préférable d'aviser immédiatement le Service des travaux publics afin que celui-ci puisse évaluer les dommages.

Protection hivernale

Nous tenons à vous rappeler l'importance de protéger vos biens, arbres et aménagements en utilisant des protections adéquates, capables de résister aux contraintes de l'hiver et à la disposition de la neige par les équipements de déneigement.

Votre collaboration est importante pour que le Service des travaux publics puisse fournir un travail efficace et sécuritaire. Pour toute information, veuillez communiquer avec le Service des travaux publics au 418-428-3380.

Résumé de *(suite de la 4)*

municipalité n'est aucunement responsable de l'entretien des emplacements et/ou des équipements.

Émission de 1 permis de rénovation, 1 résidence neuve, 1 bâtiment agricole, 1 permis de démolition, 8 systèmes d'épuration et 1 puits artésien.

Approbation des comptes du mois d'octobre pour un montant de 208 257.49 $.

Accroche ton étoile

La société d'Horticulture et d'Écologie des Lacs et des Montagnes de St-Ferdinand suggère de poursuivre la tradition instaurée l'année dernière pour le temps des fêtes.

Au gré de votre fantaisie et de votre créativité, installez une étoile sur ou près de votre maison pour créer l'ambiance magique de Noël.
Un gros merci à tous ceux et celles qui ont bien voulu participer à notre projet l'an dernier.

STATIONNEMENT DE NUIT

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur un chemin public entre 23h00 et 7h00 du 15 novembre au 1er avril inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Chevaliers de Colomb
Conseil 9149 de St-Ferdinand

Noël des Enfants

pour les enfants de 8 ans et moins
Inscription obligatoire pour les cadeaux au 428-3769 (Roger) ou 428-3536 (Yves)
dimanche, le 12 décembre 2010
à 13h30 à l'école Notre-Dame

Cercle des Fermières de St-Ferdinand

Hommage à des membres de 50 ans et plus

Mme Ninette Dubois, membre depuis 1946, oui 64 ans ! accompagnée de la présidente Mme Louise Lemay, Carmen Vachon & Anne Gosselin.

Louise Lemay (présidente) Françoise Fortier, membre depuis 1951, Mme Ghislaine Langlois qui a fait un gâteau pour l'événement, Mme Jeannine Blondeau, membre depuis 1952, oui 58 ans, Mme Lise Chamberland & Mme Solange Boucher 50 ans. Mme Boucher absente sur la photo.

Nous profitons de cette période de réjouissances pour vous dire MERCI et vous offrir nos meilleurs vœux de Bonheur, santé et prospérité pour la nouvelle année.

Les bénévoles des services et les responsables Lucie et Nicole vous souhaitent: Joyeux temps de fêtes! Profitez de ce temps précieux pour vous gâter.

Fermé : 23 décembre 2010 au 5 janvier 2011

Bibliothèque Onil Garneau

INFO CENTRE du lac William
Le centre internet de Saint-Ferdinand

CONCERT DE NOËL
avec
LE CHŒUR DES JEUNES DE VIANNEY

sous la direction de Françoise Aubre

le samedi, 4 décembre 2010 à 19h30

en la chapelle Holy Trinity de Maple Grove

En ce temps de l'avent, venez partager avec nous ces Noëls d'antan et d'aujourd'hui.

Pour l'occasion, les musiciens feront revivre le vieil harmonium de la chapelle.

Dans le respect de la tradition, l'entrée est gratuite.

Votre générosité sera cependant sollicitée pendant le concert sous forme de quête pour soutenir nos jeunes artistes.

Venez faire chanter votre âme.

Info. : Renaud au 418-428-2807

Souper/Soirée

Cercle des Fermières de St-Fedinand

Jeudi, le 9 décembre 2010
à 18h00 à la Salle Communautaire

Souper et soirée : 18 $/pers.

Cartes en vente par :
Lise Carrier au 418-4289-3312
et Carmen Vachon au 418-428-9646

Bienvenue à tous

La Sûreté du Québec vous informe

Prendre un p'tit coup, c'est agréable… Prendre un p'tit coup, ça rend l'esprit malade…

Durant la période des fêtes, c'est agréable de prendre un verre, mais il faut savoir être prudent et ne pas conduire un véhicule après avoir consommé de l'alcool.

Il arrive aussi parfois que l'on croit ne pas avoir assez consommé pour être en état d'ébriété, mais plusieurs facteurs peuvent accentuer l'effet d'ivresse même si la concentration d'alcool est faible dans l'organisme. Parmi les principaux, il y a la fatigue, les habitudes de consommation et le poids de la personne.

Voici 2 gestes simples qui pourraient vous éviter bien des ennuis :

- Avant de partir, prévoyez votre retour à la maison (taxi, conducteur désigné,…)
- Ne laissez jamais une personne prendre le volant avec les facultés affaiblies par l'alcool ou la drogue. Raccompagnez-la (si vous n'avez pas consommé), gardez-la à coucher, payez-lui un taxi, mais ne la laissez surtout pas partir dans cet état.

Souvenez-vous que :

- boire du café,
- prendre une douche, même froide,
- prendre de l'air en prenant une bonne marche,
- danser, même à en suer,
- manger après avoir consommé de l'alcool,

ne contribuent aucunement à diminuer l'alcoolémie. Seul le temps peut rétablir les choses.

En plus des sanctions criminelles, des nouvelles dispositions au Code de la Sécurité Routière du Québec augmentent les sanctions vis-à-vis la garde, le contrôle ou la conduite d'un véhicule moteur en ayant les capacités affaiblies par l'alcool.

La Sûreté du Québec souhaite à tous et à toutes de joyeuses fêtes. Soyez prudents dans vos déplacements.

Sergent Onil Lebel
SQ MRC de l'Érable

CONCERT DE NOËL

L'école de musique Patricia Marcoux vous invite à venir assister au concert de Noël dimanche le 12 décembre à 13h00, à la salle communautaire. Vous serez habité par la magie de Noël en venant écouter les élèves de tous âges, soit au piano ou au violon. Bon concert! Pour information:418-428-3270.

Calendrier des activités à St-Ferdinand

mois	date	activité	organisme
Novembre 2010			
	dimanche 31	Maison Hantée à la Maison de Jeunes	16h30 à 20h30
Décembre 2010			
	lundi le 6	P'te trouvaille du mois :	Cercle des Fermières
	de 9h00 à 12h00	Petites douceurs - Gâteaux dans boite de conserve	Salle Communautaire
	jeudi le 9	Souper des Fêtes - Fermières	Salle Communautaire à 18h00
	dimanche le 12	Noël des Enfants - Chevaliers de Colomb	École Notre-Dame
	mardi le 14	Assemblée générale des Chevaliers de Colomb	Salle du Presbytère à 19h30
	Vendredi le 17	Souper et Soirée des Jubilaires - FADOQ Club St-Ferdinand	Salle Communautaire à 18h00
Janvier 2011			
	mercredi le 5	Clinique de sang - Chevaliers de Colomb et Groupe Nouveau Départ	Salle Communautaire de 13h30 à 20h30
	jeudi le 13	Réunion des Fermières	Salle Communautaire à 18h00
	dimanche le 16	Partie de cartes et jeux de société à 13h30 - Fermières	Salle Communautaire
	lundi le 17	P'te trouvaille du mois :	Cercle des Fermières
	de 9h00 à 12h00	Trucs de tissage	Salle Communautaire
	mardi le 25	Assemblée générale des Chevaliers de Colomb	Salle du Presbytère à 19h30
	samedi le 29	Soirée de Danse - FADOQ Club de St-Ferdinand Cours de danse à 19h45	Salle Communautaire à 20h30

Si vous avez des activités et vous voulez qu'elles soient inscrites, vous appelez au Service des Loisirs au 418-428-3413

Loisirs...

Location de glace à l'aréna

C'est le temps de réserver votre temps de glace pour la période des fêtes.
Vous laissez un message au centre Gaston Roy au 418-428-3413 et un membre du comité de loisirs vous rappellera dès que possible.

Marché de Noël

Samedi le 4 décembre de 10 heures à 16 heures 30 à la salle Communautaire au sous-sol de l'église
Beaucoup de nouveautés

Surveillants d'aréna

Nous recherchons 2 jeunes de 16 ans et plus pour faire la surveillance à l'aréna les soirs et les fins de semaines.
Conditions :
Voir à la réfraction de la glace
Voir à tenir l'endroit propre
Voir à la surveillance
Et tout autre travail connexe à l'aréna
Salaire : $9.50 de l'heure

Souper et soirée des Jubilaires
FADOQ Club de St-Ferdinand

Vendredi, le 17 décembre 2010
à 18h00 à la Salle Communautaire
Souper et soirée : 18 $/pers.
Soirée seulement : 5 $/pers.

Cartes en vente par les membres du conseil d'administration
Bienvenue à tous

Félicitations

Le conseil municipal de Saint-Ferdinand tient à souligner et à féliciter Mme Sylvie Tardif, directrice générale, pour ses 25 ans de service au sein des municipalités de Bernierville et Saint-Ferdinand. C'est un bel accomplissement et nous lui souhaitons beaucoup de bonheur pour les années à venir. Nous tenons à remercier Mme Tardif pour sa grande disponibilité et son dévouement envers la municipalité.

URGENCE EN VOIRIE

téléphonez au 418-332-5941

ÉCO-CENTRE

Prenez note que le site de l'Éco-Centre est présentement fermé jusqu'au printemps prochain

Marché de Noël avec artisans

samedi, le 4 décembre de 10h00 à 16h30 à la Salle Communautaire

•••••••••••• Info : DIANE AU 418-428-3245 ••••••••••••••